

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**

---

**COMMISSION PERMANENTE**

---

Séance du vendredi 19 novembre 2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/11/19-5/03 B

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211119-lmc100000022888-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 25/11/2021

Réception Préfet : 25/11/2021

Publication RAAD : 25/11/0221

**OBJET :** Aides à l'aménagement des itinéraires de promenade et de randonnée, ainsi qu'aux projets d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.  
Aides aux projets d'éducation à l'environnement.

Dans le cadre de la politique relative au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), il est proposé un soutien financier aux Communes de Rozay-en-Brie, Ozouer-le-Voulgis et Féricy. Par ailleurs, le Département accompagne les associations et organismes dans leurs projets d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer une aide financière à l'association départementale des lieutenants de louveterie de Seine-et-Marne.

La présente délibération concerne les aides aux projets d'éducation à l'environnement.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 portant Règlement Budgétaire et Financier, modifié par délibération du Conseil départemental n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 1/02 et n° 7/01 en date du 17 décembre 2020, relative au budget du Département pour 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 2 500 € au bénéficiaire désigné en annexe jointe à la présente délibération.

Article 2 : de prélever ces crédits sur l'action « Environnement et développement durable », Opération « DEEA - Subventions animations environnement ».

### Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY

M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne